

Titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital

Solutions de placement globales

Objectif de placement :

Les titres RBC à revenu TEAM (acronyme de *Tactical Equity Allocation Model*) européens avec remboursement de capital sont conçus pour offrir aux investisseurs une exposition « côté acheteur » au modèle quantitatif exclusif à 8 facteurs de RBC (le « modèle ») et la possibilité de répartir les actifs dans des placements en titres à revenu fixe en fonction de la tendance de l'indice S&P Europe 350^{MD} (l'« indice »). Cette stratégie a pour objectif de procurer une exposition aux actions choisies au moyen du modèle lorsque la tendance des marchés boursiers est positive, et de réduire ou d'éliminer cette exposition lorsque la tendance des marchés boursiers est négative.

Aucun impôt canadien à payer :

- jusqu'à l'échéance ou la disposition
- sur les modifications et les rééquilibrages du portefeuille
- sur les remboursements de capital trimestriels

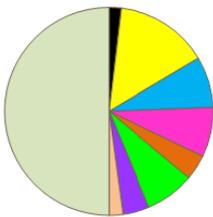
Indice de référence :

 Indice S&P Europe 350^{MD}

Catégorie d'actifs :

Actions européennes

RÉPARTITION SECTORIELLE



- Énergie 1,88 %
- Matières premières 14,58 %
- Produits industriels 7,93 %
- Biens de consommation non essentiels 7,71 %
- Biens de consommation essentiels 3,95 %
- Services financiers 7,70 %
- Services publics 4,12 %
- Immobilier 2,14 %
- Placement en titres à revenu fixe 50,00 %

PLACEMENT EN ACTIONS – JUIN 2018

En date du 31 mai 2018, le portefeuille était constitué d'un placement en titres à revenu fixe et d'un placement en actions, à pondération égale. Le rendement en dividendes indiqué des titres de participation sous-jacents était de 3,07 % en date du 31 mai 2018. Des remboursements de capital trimestriels ne sont calculés à l'égard des Titres que lorsque la stratégie est appliquée de manière à ce que de 50 % à 100 % du portefeuille soit constitué d'un placement en actions.

Secteur	Pays	Symbole	Société	Pondération	Classement	Rendement en dividendes (%)	
Énergie	Finlande	NESTE FH	Neste Oyj	3,76 %	2	2,44	
	Matières premières	Suède	SCAB SS	Svenska Cellulosa AB SCA	4,39 %	1	1,54
		Luxembourg	MT NA	ArcelorMittal	4,31 %	3	0,31
		Finlande	STERV FH	Stora Enso OYJ	4,32 %	5	2,34
		Pays-Bas	DSM NA	Koninklijke DSM NV	4,20 %	9	2,17
		Royaume-Uni	AAL LN	Anglo American PLC	4,38 %	11	4,21
		Suède	BOL SS	Boliden AB	3,74 %	13	2,65
		Allemagne	1COV GY	Covestro AG	3,83 %	68	2,82
Produits industriels	Royaume-Uni	EZJ LN	easyJet PLC	3,76 %	6	2,39	
	Royaume-Uni	BAB LN	Babcock International Group PLC	3,76 %	14	3,54	
	Royaume-Uni	IAG LN	International Consolidated Airlines Group	4,36 %	17	3,49	
	Suède	SAND SS	Sandvik AB	3,98 %	48	2,29	
Biens de consommation non essentiels	Royaume-Uni	FCA IM	Fiat Chrysler Automobiles NV	3,95 %	8	-	
	Royaume-Uni	PSN LN	Persimmon PLC	4,33 %	19	8,30	
	Allemagne	BMW3 GY	Bayerische Motoren Werke AG	3,79 %	21	5,39	
	France	RNO FP	Renault SA	3,36 %	45	4,30	
Biens de consommation essentiels	Royaume-Uni	TATE LN	Tate & Lyle PLC	3,76 %	7	4,17	
	Royaume-Uni	TSCO LN	Tesco PLC	4,15 %	10	0,81	
Services financiers	Royaume-Uni	LGEM LN	Legal & General Group PLC	4,06 %	12	5,69	
	Royaume-Uni	III LN	3i Group PLC	4,02 %	23	1,68	
	Suède	KINVB SS	Kinnevik AB	4,02 %	66	2,69	
	Italie	ISP IM	Intesa Sanpaolo SpA	3,30 %	74	3,18	
Services publics	Danemark	ORSTED DC	Orsted A/S	3,74 %	4	2,36	
	Finlande	FORTUM FH	Fortum OYJ	4,49 %	50	5,47	
Immobilier	Royaume-Uni	SGRO LN	Segro PLC	4,27 %	26	2,54	

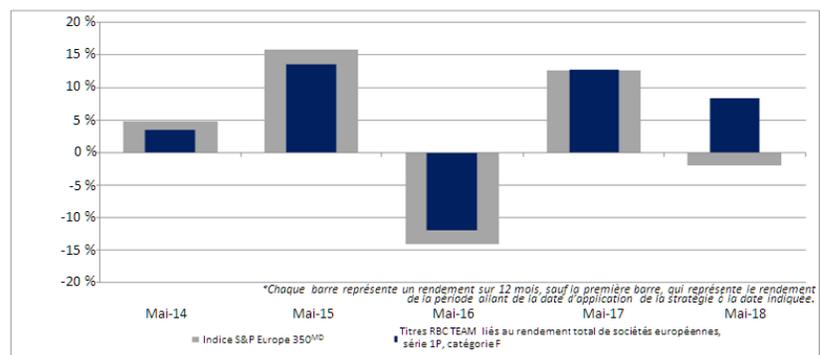
Retraits du portefeuille

AGN NA	Aegon NV	Pays-Bas	5,40	EUR
UCG IM	UniCredit SpA	Italie	14,29	EUR
ABN NA	ABN AMRO Group NV	Pays-Bas	22,81	EUR
PAH3 GY	Porsche Automobil Holding SE	Allemagne	63,16	EUR
STL NO	Statoil ASA	Norvège	215,04	NOK

Ajouts au portefeuille

NESTE FH	Neste Oyj	Finlande	70,44	EUR
EZJ LN	easyJet PLC	Royaume-Uni	1 740,00	GBP
TATE LN	Tate & Lyle PLC	Royaume-Uni	673,60	GBP
BOL SS	Boliden AB	Suède	317,03	SEK
BAB LN	Babcock International Group PLC	Royaume-Uni	851,92	GBP

COURS HISTORIQUE SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE^{1, 2}



La présente fiche de renseignement est présentée intégralement sous réserve d'un sommaire des modalités.

¹ Voir la note 1 à la page 2.

² Voir la note 2 à la page 2.

Rendements en date du 31 mai 2018	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	Depuis l'application de la stratégie
Titres RBC TEAM liés au rendement total de sociétés européennes, série 1P, catégorie F	-0,43 %	0,99 %	2,58 %	8,26 %	5,40 %
Indice S&P Europe 350 ^{MD}	-0,69 %	0,92 %	-1,79 %	-2,00 %	3,22 %



MÉTHODOLOGIE DU MODÈLE TEAM

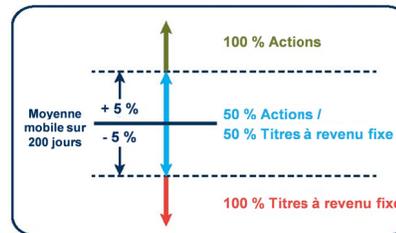
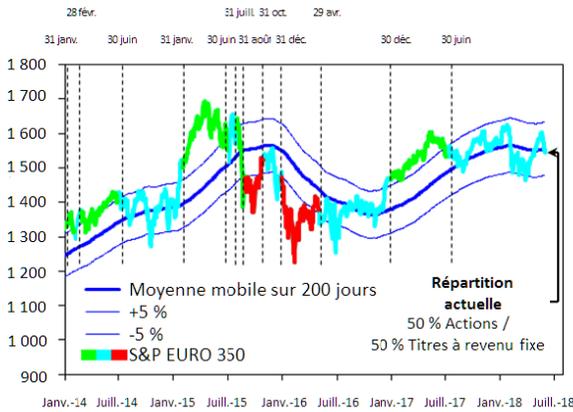
Le dernier jour de négociation de chaque mois, la stratégie est appliquée de manière à comparer le niveau de clôture de l'indice S&P Europe 350^{MD} à sa moyenne mobile sur 200 jours (la « moyenne mobile sur 200 jours ») pour déterminer la répartition des actifs pour le mois suivant.

Si le niveau de clôture de l'indice représente une augmentation de plus de 5 % par rapport à sa moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit constitué uniquement d'un placement en actions.

Si le niveau de clôture de l'indice représente une baisse de plus de 5 % par rapport à sa moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit constitué uniquement d'un placement en titres à revenu fixe.

Si le niveau de clôture de l'indice s'établit dans une fourchette de 5 % (inclusivement), à la hausse ou à la baisse, par rapport à la moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit constitué d'un placement en actions et d'un placement en titres à revenu fixe, à pondération égale.

RÉPARTITION DES ACTIFS



Chaque mois, la répartition des actifs est déterminée en fonction du niveau de l'indice S&P Europe 350^{MD} par rapport à sa moyenne mobile sur 200 jours.

MÉTHODOLOGIE DU PLACEMENT EN ACTIONS

Le portefeuille d'actions : Le portefeuille d'actions est passé en revue chaque mois, et sa composition et sa pondération théoriques sont rajustées.

- > Les titres de toutes les sociétés composant l'indice S&P Europe 350^{MD} peuvent faire partie du portefeuille, sous réserve d'une restriction relative aux actions d'un pays à risque élevé
- > Le portefeuille d'actions est passé en revue chaque mois après la mise à jour du classement
- > Les actions des sociétés qui ne se classent plus parmi les 100 premiers rangs du classement sont retirées
- > Les actions des sociétés qui sont retirées de l'indice sont retirées
- > Les actions retirées sont remplacées par les actions des sociétés les mieux classées qui ne font pas déjà partie du portefeuille d'actions
- > À la fin de chaque trimestre, le portefeuille d'actions est rééquilibré de façon à être équilibré



AUCUN IMPÔT CANADIEN À PAYER

- > jusqu'à l'échéance ou la disposition
- > sur les modifications et les rééquilibrages du portefeuille
- > sur les remboursements de capital trimestriels

LE MODÈLE		
Les actions sont classées en fonction d'une combinaison équilibrée de 8 facteurs couvrant 4 thèmes de placement distincts		
VALEUR INTÉRESSANTE	Faible ratio cours/bénéfice	x 1/8
	Faible ratio cours/valeur comptable	x 1/8
CROISSANCE DURABLE	Croissance du bénéfice trimestriel élevée	x 1/8
	Rendement des capitaux propres élevé	x 1/8
OPINION FAVORABLE	Résultats élevés inattendus	x 1/8
	Révisions des estimations élevées	x 1/8
RECONNAISSANCE DU MARCHÉ	Variation des cours sur 3 mois élevée	x 1/8
	Variation des cours sur 6 mois élevée	x 1/8
		= Note totale

¹ Le graphique présente le cours de clôture historique sur le marché secondaire des titres RBC TEAM liés au rendement total de sociétés européennes, série 1P, catégorie F (les « titres de série 1P, catégorie F ») pour chaque jour pendant lequel le marché secondaire était ouvert aux fins de négociation, ainsi que la variation en pourcentage du niveau de l'indice depuis la date d'émission des titres de série 1P, catégorie F, soit le 7 janvier 2014. Les titres de série 1P, catégorie F sont les premiers titres auxquels la stratégie des titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital a été appliquée. À leur date d'émission, le cours de clôture des titres de série 1P, catégorie F sur le marché secondaire était de 100,00 €. Pour les titres de série 1P, catégorie F, une somme de 97,53 € par Titre a été théoriquement investie dans le portefeuille à la date d'émission. Le cours sur le marché secondaire à un moment donné correspond au prix auquel le porteur de titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital pourrait disposer de ces titres. Le cours sur le marché secondaire pourrait ne pas correspondre à la valeur liquidative par Titre et différer sensiblement de celle-ci. La valeur liquidative par Titre des différentes séries de titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital peut différer pour diverses raisons, notamment les différentes sommes relatives au programme de billets, les frais de négociation anticipée applicables et la date d'émission des séries. La différence dans la valeur liquidative par Titre existant entre les Titres des différentes séries de titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital pourrait entraîner un écart entre les cours des Titres des différentes séries de titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, le cours d'une série de titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital qui ne sont pas des titres de série 1P, catégorie F peut différer de celui des titres de série 1P, catégorie F, car les différentes sommes relatives au programme de billets applicables aux différentes séries de titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital peuvent avoir une incidence sur le cours de ces titres sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, le cours d'une série de titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital dont la somme relative au programme de billets est supérieure à celle des titres de série 1P, catégorie F serait vraisemblablement inférieur au cours des titres de série 1P, catégorie F. Le cours historique des titres de série 1P, catégorie F sur le marché secondaire n'est pas nécessairement indicatif de leurs cours futurs ou du cours futur d'autres titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital sur le marché secondaire. Rien ne garantit qu'un marché secondaire pour les Titres se formera ni qu'il se maintiendra.

² Le cours des Titres sur le marché secondaire à un moment donné dépendra généralement, entre autres, des facteurs suivants : a) l'ampleur de la hausse ou de la baisse des cours des intérêts sous-jacents depuis la date d'émission des Titres; et b) plusieurs autres facteurs interreliés, y compris, sans limitation, la volatilité des cours des intérêts sous-jacents, le niveau des taux d'intérêt sur les marchés applicables, le rendement en dividendes des titres, s'il y a lieu, faisant partie des intérêts sous-jacents, et la date d'échéance. Les liens entre ces facteurs sont complexes et peuvent également être influencés par divers facteurs, notamment d'ordre politique et économique, susceptibles d'avoir une incidence sur le cours d'un Titre.

L'indice S&P Europe 350^{MD} est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJ ») et il est utilisé par la Banque aux termes de licences. « Standard & Poor'sSM » et « S&PSM » sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »); « Dow JonesSM » est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et ces marques de commerce sont utilisées par SPDJ aux termes de licences et sont utilisées aux termes de sous-licences à certaines fins par la Banque. Les Titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital ne sont pas parrainés, approuvés ou vendus par SPDJ, par Dow Jones, par S&P ou par les membres du même groupe que celles-ci, qui n'en font pas la promotion, et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ces produits(s) ni n'engage sa responsabilité à l'égard des erreurs, des omissions ou des interruptions de l'indice S&P Europe 350^{MD}.

Un placement dans les Titres comporte des risques. Il n'est pas comme un placement direct dans les titres qui composent le portefeuille, et les investisseurs n'ont pas de droits à l'égard des titres faisant partie du portefeuille. Si vous achetez des Titres, vous serez notamment exposé aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations de la valeur du portefeuille. Les cours peuvent être volatils, et un placement dans les Titres peut être considéré comme spéculatif. Puisque les Titres ne sont pas des titres à capital protégé et que le capital sera à risque, vous pourriez perdre la quasi-totalité de votre placement.

Les termes clés utilisés dans les présentes sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le sommaire des modalités applicable aux termes duquel vous avez acheté vos titres RBC à revenu TEAM européens avec remboursement de capital.

Avant de conclure une opération ou d'acheter un instrument, les clients devraient évaluer les risques et les incidences de la proposition, ainsi bien ceux d'ordre financier, juridique, réglementaire, fiscal ou comptable que ceux liés au marché ou au crédit. Les clients devraient évaluer ces risques et ces incidences indépendamment de la Banque Royale du Canada et de RBC Dominion valeurs mobilières Inc., respectivement.

Les Titres ne seront pas des dépôts assurés aux termes de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.